

Vie de l'Association

Compte rendu de la réunion du Conseil National

4 octobre 1974

Le Conseil National s'est réuni le 4 octobre 1974 à l'E.N.S.B., 2 rue de Louvois, sous la présidence de M. Roger Pierrot, Président de l'Association.

Sur les 30 membres composant le Conseil, 24 titulaires étaient présents, 3 s'étaient excusés. Les groupes Pays de Loire, Champagne-Ardennes et Languedoc-Roussillon avaient envoyé chacun un observateur.

Le Président ouvre la séance en lisant l'ordre du jour, qui porte principalement sur les trois points suivants :

- 1° Renouveaulement du bureau.
- 2° La vie de l'Association.
- 3° Le prochain congrès annuel de Montpellier.

Renouveaulement du bureau

M. Roger Pierrot fait le rappel historique de l'activité du Bureau depuis février 1972. Création d'un bureau provisoire pour l'établissement des nouveaux statuts. Confirmation de ce bureau aux Congrès de Nice et de Colmar. Election du nouveau Conseil. Organisation du Conseil de la F.I.A.B. à Grenoble, des congrès de Colmar, Nice et Mâcon, parfaitement réussis grâce à MM. Gueth, Daumas et Lapalus. Contacts extérieurs pris avec le Cercle de la Librairie et les éditeurs, les ministères et les autres associations. Les difficultés permanentes au cours de ces deux années ayant toujours été l'absence de moyens financiers et la tâche trop lourde du Secrétariat. Sur ce dernier point, une amélioration certaine est prévue dans le courant d'octobre, par la mise à la disposition de l'Association d'une sous-bibliothécaire fournie par la Bibliothèque nationale.

M. Pierrot rappelle son offre de démission, présentée à Mâcon. M. Chauveinc insiste sur la nécessité d'un Président parisien, et demande la prolongation du Président actuel jusqu'au congrès de Montpellier. Celui-ci répond qu'en tout état de cause, si une solution n'a pas été trouvée, il ne restera pas au-delà.

Il est rappelé que M. Daudrix a donné sa démission de trésorier et a été remplacé à ce poste par Mlle Claudine Lehmann, et que Mme Feuillebois, vice-présidente représentant les Bibliothèques spécialisées, demande instamment son remplacement, ses charges dans sa bibliothèque et au sein des Commissions de la F.I.A.B. étant très lourdes. Après l'intervention de Mlle Giteau, son maintien est réclamé également jusqu'à Montpellier.

Il s'avère que la composition du bureau est trop restreinte pour l'importance du travail à accomplir. La création de commissions de travail est nécessaire. M. Gueth propose que chaque commission ait un rapporteur responsable, qui aurait un rôle dans le bureau.

Une discussion s'ouvre, de laquelle il ressort que la proposition de M. Gueth est excellente et doit être retenue, de même que la création d'un poste de secrétaire général adjoint.

La proposition de M. Cuzin, tendant à renouveler le Conseil par tiers, est provisoirement écartée comme contraire aux statuts et risquant une perte de temps pour la mise au courant du tiers renouvelé.

Le Conseil donne son accord pour l'élargissement du Bureau. La question sera reprise en fin de séance.

Vie de l'Association

1. Conseil de la F.I.A.B. à Washington

M. Chauveinc fait le rappel historique du Congrès de Grenoble, qui a eu entre autres pour effet secondaire de sensibiliser beaucoup de jeunes à l'A.B.F.

Malgré l'éloignement du Conseil 1974 à Washington, la délégation française a été élargie, tous les Présidents de groupes et de sections ayant été sollicités de désigner des candidats.

Le financement de cette délégation a été assuré :

— d'une part grâce à une subvention de 10.000 F du Ministère des Affaires étrangères, et à six bourses de voyage de l'Ambassade des U.S.A. ;

— et d'autre part grâce à l'apport des personnes ayant obtenu une subvention de leurs organismes, ainsi que la participation du budget des groupes et sections.

Le tout permettant le paiement d'un voyage en groupe.

Au total, 25 participants, dont 20 pour le voyage groupé.

A propos de ce Conseil de Washington, M. Gueth parle de l'activité des groupes régionaux qui font un travail important, et déplore l'absence de coordination nationale. Il souhaiterait, en outre, qu'une jonction soit faite entre ce qui se fait sur le plan national, et ce qui se fait sur le plan international ; ou tout au moins, qu'il y ait une liaison entre les thèmes des Congrès nationaux et internationaux.

M. Pierrot met en garde contre le risque d'une trop grande dispersion, au cas où l'on voudrait structurer le congrès de l'A.B.F. sur le modèle de celui de la F.I.A.B. (il faudrait un congrès plus long et des réunions très spécialisées).

Après échange de propos, plusieurs propositions sont faites, tendant à élaborer une doctrine d'action pour les groupes et sections ; (rencontre des Présidents des groupes régionaux et des sections ; participation de ces Présidents au Conseil national ; suggestions formulées par le Bureau aux groupes régionaux pour des études communes orientées sur le plan local).

2. Commission des publications

Rappel est fait de la composition de cette Commission : 2 personnes pour les B.P., 1 pour les B.S., 1 pour les B.U., 1 pour la B.N. Mlle Le Nan, se chargeant en outre de rassembler l'ensemble des textes de la publication.

Cette Commission se réunit régulièrement pour la préparation du Bulletin. M. Gueth propose la révision du contrat passé avec l'éditeur, la publicité française contenue dans le Bulletin, déjà importante, pouvant peut-être être augmentée par de la publicité étrangère.

Il est rappelé que le Bulletin est envoyé seulement aux membres de l'Association qui ont payé leur cotisation en 73-74, et qu'un rappel de cotisations sera fait dans le troisième numéro de l'année.

Sont en cours d'impression, ou encore à réaliser, les publications des Congrès, le Cours de formation professionnelle de l'Association, et la rédaction d'un Manuel de bibliothéconomie.

M. Cuzin est désigné pour participer aux travaux de la Commission des publications.

Compte rendu de l'audience au Cabinet du Secrétaire d'Etat aux Universités

Dès la formation du Ministère, une audience avait été demandée au Secrétariat d'Etat aux Universités chargé des bibliothèques.

Le 26 juillet, M. Berthet, conseiller technique, a reçu une délégation de l'A.B.F., composée du Président, de deux vice-présidents (M. Chauveinc et G. Feuillebois), de la secrétaire générale et de Mlle Le Cacheux. Un rapport succinct préparé par le Bureau et divers documents concernant l'Association lui ont été remis. M. Berthet a proposé une concertation avec l'Association, et a accepté de la consulter sur les divers problèmes professionnels en cours.

Cinq points ont attiré son attention :

1° Formation professionnelle et participation des bibliothèques à la formation permanente.

2° Bibliothèques publiques.

3° Bibliothèques universitaires.

4° Préparation d'une loi cadre concernant les bibliothèques.

5° Problèmes particuliers à la Bibliothèque nationale : locaux et audiovisuel.

M. Berthet a souhaité que l'Association constitue des dossiers sur ces divers points.

Action en conséquence

Après un échange de vues, le Conseil a décidé d'accepter, en liaison avec d'autres organismes professionnels, de travailler à ces différents dossiers, en évitant soigneusement les activités dispersées, et en veillant à la publicité des documents préparés.

Ainsi, la Section des bibliothèques publiques, dans le cadre de sa journée d'études

du 15 mars 1975, étudiera un projet de loi sur les bibliothèques publiques ; la Section des B.U. fera des propositions sur le développement de cette catégorie de bibliothèques ; la formation professionnelle sera étudiée dans le cadre du Congrès de 1975 à Montpellier.

Conformément à la motion votée à Mâcon, le Conseil a estimé que ces projets impliquaient le maintien de l'unité organique de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, et le renforcement de ses moyens d'action. Il souhaite que le personnel du service technique de la D.B.L.P. membre de l'Association puisse participer aux études à mener en vue de ce renforcement des moyens d'action, ainsi qu'aux études demandées par M. Berthet. Mlles Pelletier et Giteau, M. Chauveinc et Mme Gascuel ont accepté de rassembler des documents sur cette question.

Congrès de Montpellier

Mlle Delrieu expose les possibilités d'accueil de la région : soit l'hébergement dans différents hôtels et les réunions dans les amphithéâtres de l'Université, soit logement et réunions dans un village de vacances familiales à la Grande-Motte.

Cette seconde solution est retenue pour les 30 avril, 1^{er} et 2 mai, dates compatibles avec celles du Festival du livre à Nice. Comme prévu, le thème sera la formation professionnelle.

Une commission préparatoire est désignée. Elle se compose :

- pour la formation supérieure : Mlle Cambuzat, M. M. Merland ;
- pour la formation permanente et le recyclage : Mlle Traissac, M. Chauveinc ;
- pour la formation initiale : Mme Bethery, M. Garetta, Mlle Morin, Mme Laude ;
- promotion interne : Mme François.

Tous les membres du Conseil sont priés d'informer leurs mandants, et une circulaire sera diffusée, invitant groupes et sections à réfléchir sur ce thème.

Comme prévu, avant de se séparer, le Conseil reprend l'étude du premier point, et les décisions suivantes sont adoptées : Prolongation de la présidence de M. Pierrot et de la vice-présidence de Mme Feuillebois jusqu'à Montpellier, ultime délai. Renforcement de la représentativité des Bibliothèques publiques ; nomination de Mlle de Buffevent et de M. Gueth comme secrétaires-adjoints.